

LE FOUR A CHAUX DE LIERNAIS



Une découverte récente dans les archives de la commune nous apprend que c'est en 1889 qu'il a été construit à la demande de Harold de Fontenay (notre four a donc l'âge de la tour Eiffel !).

Harold de Fontenay, originaire d'Autun avait épousé une des filles du général Changarnier dont on peut voir le « cottage » au bout de la rue des Boigers.

Ce personnage bien connu à Autun, faisait partie des sociétés savantes et une rue y porte son nom. Il est l'auteur entre autres d'une « Histoire des monuments de l'Autunois ».

Grand propriétaire terrien, il savait que les terres agricoles de notre région étaient trop acides pour donner de belles récoltes. Afin de les amender, les agriculteurs y répandaient de la chaux et c'était la vocation d'au moins deux autres fours sur notre commune que de fournir cette chaux.

Le procédé de fabrication de la chaux vive était connu depuis l'antiquité, il était appliqué ici de la façon suivante :

Le calcaire était extrait à la pioche sur un front de taille encore bien visible dans le champ voisin.

Il était transporté par tombereaux au sommet du four grâce à la rampe de terre que l'on distingue en sa partie arrière.

Une grille métallique en partie basse soutenait un empilement de couches successives de charbon et de calcaire.

Par une calcination à 1000°C qui pouvait durer de 24 à 48 h, le calcaire se transformait en chaux vive, récupérée en partie basse de l'ouvrage.

Seul 10% de cette chaux était utilisée pour la composition de mortier et d'enduits.

Nous ne savons pas encore pendant combien d'années ce four a fonctionné, par recoupements nous supposons qu'il a dû s'arrêter dans les années 20.

Nous ne savons pas non plus à qui appartenaient les initiales « JB » qui se trouvent en façade... peut être l'entrepreneur ?

Abandonné pendant de nombreuses années, il se trouvait enfoui sous les arbres et il ne doit sa survie qu'aux deux ceintures métalliques qui ont empêché qu'il ne s'effondre complètement.

Sa restauration est encore incomplète. Il reste à le vider des gravats qui l'encombrent encore et à aménager une terrasse en partie haute.

Malgré tout, la FONDATION DU PATRIMOINE nous a octroyé son LABEL en raison du travail déjà réalisé.

